



Appel à manifestation contre la présidentielle

Une reprise de la stratégie menée par le front Tchoboé en 2015 ?

Pendant que les prétendants au fauteuil présidentiel se préparent pour la compétition électorale du 22 février prochain, certains s'évertuent à trouver les moyens pour empêcher sa tenue...



PAGE 3

ETRANGER



Guinée-Bissau/Présidentielle

Le candidat du pouvoir dénonce des vices de procédures

La Guinée-Bissau attend toujours la publication des résultats définitifs du second tour de la présidentielle du 29 décembre par la commission électorale. Selon les résultats provisoires, l'opposant Umaro...

PAGE 4

PLANIFICATION



Recensement

Le Togo s'active pour le financement du 5ème recensement général de la population

Le ministère de la Planification du développement et de la Coopération, en conformité avec l'Institut national de la statistique et des études...

PAGE 11

Astuce/ Avocat

Détourner l'avocat en soin beauté maison

Les fruits ne sont pas que comestibles. Ils peuvent servir à beaucoup de choses... Justement les fruits peuvent parfaire la beauté en un clin d'œil...

PAGE 9



Lutte contre le trafic de faux médicaments

Aujourd'hui s'ouvre le sommet historique de Lomé, en présence de plusieurs chefs d'Etats

Ce vendredi est un grand jour dans le domaine de la distribution des produits pharmaceutiques et de la santé en Afrique. C'est en effet aujourd'hui que s'ouvre à Lomé, le sommet des chefs d'Etat africains pour la lutte contre le trafic de faux médicaments. Plusieurs chefs d'Etats africains ont fait le déplacement de ce sommet historique qui accouchera certainement des grandes décisions qui vont contribuer à lutter efficacement contre ce fléau.

PAGE 3

DERNIERES HEURES

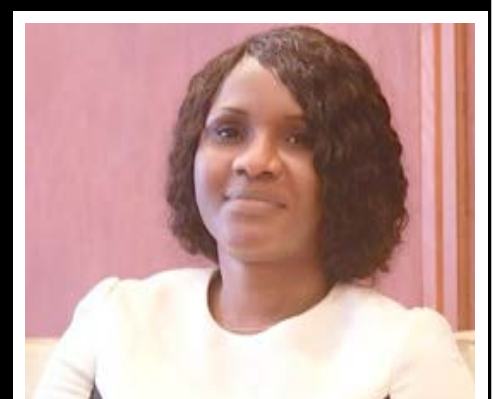
Présidentielle du 22 février / Eric Dupuy envisage un second tour entre Faure et Fabre

Y aura-t-il un second tour dans le compte de l'élection présidentielle de 2020 ? Cela n'est pas à exclure. C'est ce que prévoit la Constitution depuis le 8 mai 2019 et si au soir du 22 février aucun des candidats n'obtient la majorité absolue des suffrages exprimés, l'on devra impérativement aller à un second tour. Mais qui sont les candidats susceptibles d'être à un second tour si cela advenait ? Bien malin qui le prédirait. Mais à l'Alliance nationale pour le changement (ANC) l'on semble avoir une idée. Eric Dupuy, responsable de la communication de ce parti, pense que cela se jouera entre le chef de l'Etat sortant Faure Gnassingbé et Jean-Pierre Fabre, le candidat de l'ANC. Dès la réception des candidatures par la Commission électorale nationale indépendante (Ceni), plusieurs analystes étaient unanimes sur une chose : il y a essentiellement trois forces en présence. Faure Gnassingbé, l'hyper favori, Jean-Pierre Fabre, son challenger direct,...

PAGE 3

DOSSIER / Climat des affaires au Togo

2019, une année décisive dans la vie des affaires au Togo ?



	SOMMAIRE	Angola/Politique Isabelle Dos Santos envisage de briguer la présidence  P 4	Astuce/ Produits naturels La beauté au naturel  P 9	Course vers les combustibles fossiles Un blocage pour l'Accord de Paris selon les Amis de la Terre-Togo  P 11
---	-----------------	--	---	--

Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI

Rencontre avec Madame Koudjikalo KOMOU, Bénéficiaire des deux premiers cycles de crédit APSEF

Dans ce nouveau numéro de votre rubrique hebdomadaire "Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI", votre Journal Togo Matin vous conduit à Farendé, dans la préfecture de la Binah pour mettre sous les feux de la rampe les témoignages de Madame Koudjikalo KOMOU, Bénéficiaire des deux premiers cycles de crédit APSEF (Accès des Pauvres aux Services Financiers). Grace à ce crédit, notre interlocutrice, plus de la quarantaine, peut aujourd'hui mesurer tout l'impact de ce produit générique du FNFI sur son vécu quotidien. Reportage...

C'est jour de marché à Farendé, village de la préfecture de la Binah. Dans ce village de plusieurs milliers d'âmes, vivent concentrés des commerçantes, des agriculteurs, des artisans, des personnes qui exercent des petits métiers pour pouvoir subvenir à leur besoin quotidien. Parmi eux, beaucoup sont insérés dans la dynamique de l'inclusion financière impulsée par le Gouvernement togolais grâce aux différents produits du FNFI. Koudjikalo KOMOU peut aujourd'hui se réjouir d'être parmi les heureux bénéficiaires du Produit APSEF. Un crédit qui lui a permis de pouvoir se lancer dans l'exercice du métier de ses rêves, celui de la commercialisation du fromage traditionnel et des boules d'akassan (akpan). " Comme vous le savez,

dans notre monde actuel, il faut exercer une petite activité génératrice de revenus pour pouvoir se prendre en charge et assumer les charges de sa petite famille. M'inscrivant dans cette dynamique, je me suis mis à la recherche de financement pour pouvoir débiter l'exercice d'une petite activité génératrice de revenus qui puisse me permettre de joindre les deux bouts. De sources d'informations en sources d'informations, je me suis rendu auprès d'une Institution de Microfinance partenaire du FNFI ici dans la région. Je leur ai expliqué mon intention de vouloir avoir accès au microcrédit pour pouvoir faire une petite activité. Ils m'ont posé une série de questions afin de mieux cerner tous les autres contours de l'activité que je souhaitais exercer. Une fois toutes les réponses données, l'agent de crédit ma fait

remplir un formulaire d'informations générales et j'ai dans la foulée été programmée pour une formation." Dans le fonctionnement du FNFI basé sur le principe du faire faire, la formation initiale est indispensable et obligatoire avant tout déblocage de crédit. Et c'est une formation en technique de création et de gestion de micro entreprise et en gestion de crédit assurée par les Prestataires de Services Techniques partenaires du FNFI. " Apres la formation qui était très intéressante et très enrichissante pour moi personnellement et également pour le groupe solidaire auquel j'appartiens, nous sommes repartis voir l'institution de Microfinance. J'ai obtenu une première tranche de crédit de 30.000 FCFA. Cette somme m'a permis très vite de pouvoir

démarrer la fabrication et la commercialisation des boules d'akassan, communément appelé akpan. Et tous les jours, je viens ici au marché pour la commercialisation. Cela n'a pas été facile, au début. Mais avec le temps, j'ai su m'imposer et je réussis progressivement à fidéliser ma clientèle." Notre interlocutrice n'ignore pas que c'est un crédit qu'elle a reçu, et avant de pouvoir obtenir le second cycle de crédit, elle doit rembourser en totalité le premier cycle de crédit. " Je me suis organisée de telle manière qu'après chaque recette journalière, je dégage une petite marge que je range dans un petit écrin, et après chaque semaine c'est cette somme qui me permet de pouvoir faire face à mon remboursement hebdomadaire. C'est ainsi que me suis organisée et au bout des six premiers mois, je suis parvenu à rembourser en totalité mon premier crédit. Après le remboursement de ce crédit, j'ai aussitôt obtenu la seconde tranche de

crédit, cette fois ci d'un montant de 40.000 FCFA. Cette somme m'a permis de débiter la fabrication et la commercialisation du fromage traditionnel très prisé par les habitants du village. J'en fais de la soupe et cela s'accompagne très bien avec les boules d'akpan." Après les deux premiers cycles de crédit APSEF, Koudjikalo KOMOU mesure aujourd'hui l'impact du produit générique du FNFI sur son quotidien. Un crédit qui résume-t-elle, lui a permis de se lancer dans son activité génératrice de revenus. " Je me réjouis actuellement, car chaque jour qui passe, j'exerce librement mon activité, et à la fin de la journée je parviens à avoir quelques revenus qui me permettent de me prendre en charge. Cela évite de tendre la main tout le temps. Grace au FNFI, je peux actuellement me prendre en charge, notamment mes besoins les plus élémentaires. Je suis autonome et mieux insérée dans le tissu économique de mon pays." **KD**

Ceci est un programme du Secrétariat d'Etat chargé de l'inclusion financière et du secteur informel





	Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC Edité par DIRECT MEDIA RCCM N° TG_LOM 2015 B 1045 BP : 30117 Lomé - Togo Tél : (+228) 22 25 02 23 / 90 15 39 77 / 97 87 12 42 Facebook: togomatin E-mail : atogomatin@gmail.com Site web: www.togomatin.tg Tw: @togomatin1 Mson de la Presse: Casier N° 53 Siège Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper	Directeur de publication : Motchosso Kodolakina Secrétaire de rédaction : Rachidou Zakari Responsable web: Carlos Amevor Comité de rédaction: Françoise Dasilva Alexandre Wémima Edem Dadzie	Félix Tagba Edodji Nadia Attipoe Edem Kodjo Responsable administrative: Gloria Léma Yagla Service commercial: DIRECT AGENCY Tél:(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00	Graphiste: Eros Dagoudi Imprimerie: Direct Print Distribution : TogoMatin Tirage : (2000 exemplaires)
---	--	---	---	--

DERNIERES HEURES

... si l'on considère les deux présidentielles passées et les plus récentes élections. Agbéyomé Kodjo constitue le troisième larron qui vient compléter ce peloton de tête. Sinon, pendant les quinze dernières années le jeu politique a été mené essentiellement par deux noms : Faure et Fabre. Même si Agbéyomé semble être une troisième force qui vient s'ajouter aux deux précédentes, il est encore loin de les inquiéter.

Fort donc de cette avance, Eric Dupuy ne peut qu'envisager qu'un éventuel second tour se tienne entre son patron et le chef de l'Etat sortant. Selon lui, en cas d'un second tour et probablement entre Faure et Fabre, le jeu sera déséquilibré. Il trouve que le candidat au pouvoir a la mainmise sur tout l'appareil électoral et que Fabre n'aura aucune chance. Mais monsieur Dupuy ne devrait pas oublier que lors des deux précédentes présidentielles, Faure Gnassingbé l'a emporté sur Jean-Pierre Fabre. Donc pour cette troisième fois l'histoire pourrait se répéter. Même en cas d'un second tour, rien n'est gagné pour Fabre. Et puis, qu'est-ce qui prouve qu'un second tour ne pourrait pas avoir lieu entre Faure et Agbéyomé ? Tout est possible dans cette élection.

Edem Dadzi

Appel à manifestation contre la présidentielle
Une reprise de la stratégie menée par le front Tchoboé en 2015 ?

Pendant que les prétendants au fauteuil présidentiel se préparent pour la compétition électorale du 22 février prochain, certains s'évertuent à trouver les moyens pour empêcher sa tenue. Ce sont ceux que l'on appelle aujourd'hui « les forces du consensus démocratique ». Les initiateurs de cette nouvelle dynamique au sein de l'opposition annoncent des manifestations. Cela rappelle la tentative ratée du front Tchoboé à la veille de l'élection présidentielle de 2015.



Les premiers responsables lors de la conférence de presse

Les responsables du groupe dénommé « les forces du consensus » que sont le professeur David Dosseh et Me Ajavon Zeus, rejettent tout ce qui est fait aujourd'hui pour la tenue de la présidentielle prochaine. « Nous sommes aujourd'hui devant une situation juridique qui défie la raison, avec le gouvernement, le Parlement et la Cour constitutionnelle dont les actes de violation des textes constituent une forfaiture », ont-ils déclaré mercredi dernier.

« Toutes les forces démocratiques doivent unir leurs forces pour remettre le pays sur le droit chemin. Peuple togolais, l'heure de la remobilisation a sonné. La lutte est longue mais tu as accompli une grande partie du chemin. Déploie tes ressources propres pour te sortir de cette situation de servitude », ont-ils ajouté. Cet appel sera-t-il entendu, alors que nos compatriotes ont leurs regards tournés

vers le 22 février ? De plus, parlant de consensus, peut-on dire qu'il y en a aujourd'hui entre les acteurs de l'opposition ? Même si cette nouvelle dynamique est soutenue par un certain nombre d'acteurs non négligeables, l'on ne peut pas parler de consensus. La preuve, c'est que certains acteurs de l'opposition souscrivent au processus en cours. C'est d'ailleurs cela qui fragilise ce nouveau regroupement. Ce que tentent de faire le professeur Dosseh, Me Zeus et tous ceux qui les soutiennent, n'est pas nouveau au Togo. En 2015, l'on a connu un regroupement appelé front Tchoboé qui voulait aussi empêcher l'élection présidentielle. Il était composé du PNP, du MRC et du Parti des Togolais. A l'époque Tchikpi Atchadam le leader du PNP faisait ses premiers pas sur la scène politique et personne ne pouvait imaginer ce qu'il serait capable de faire deux ans plus tard. Toutefois, cette première tentative fut sanctionnée par un échec cuisant. Les manifestations organisées par le front Tchoboé à Lomé et à l'intérieur du pays, n'ont attiré presque personne. Cela n'a eu aucun effet. La sécurité était renforcée, surtout que le Togo était en période électorale. Et alors que nous évoluons dans le même climat, « les forces du consensus démocratiques » veulent faire la même chose. Auront-ils du succès ? Tout comme en 2015, la sécurité est renforcée avec la mise en place de la Fosep. Mais il ne faut pas oublier que la loi autorise l'Etat à faire appel à l'armée lorsque les forces de l'ordre et de sécurité sont débordées. Ces manifestations ont à la limite toutes les chances de ne pas être autorisées ou tout simplement limitées à certains jours et à des endroits où elles n'auront pas d'impact. La période électorale que traverse notre pays est suffisante pour justifier ces choix de la part de l'autorité. Il faut donc craindre que l'initiative des « forces du consensus démocratique » connaisse le même sort que le front Tchoboé.

Edem Dadzie

Lutte contre le trafic de faux médicaments
Aujourd'hui s'ouvre le sommet historique de Lomé, en présence de plusieurs chefs d'Etats

Ce vendredi est un grand jour dans le domaine de la distribution des produits pharmaceutiques et de la santé en Afrique. C'est en effet aujourd'hui que s'ouvre à Lomé, le sommet des chefs d'Etat africains pour la lutte contre le trafic de faux médicaments. Plusieurs chefs d'Etats africains ont fait le déplacement de ce sommet historique qui accouchera certainement des grandes décisions qui vont contribuer à lutter efficacement contre ce fléau.



Faure Gnassingbé et des chefs d'Etats et de Gouvernements africains

Le trafic des faux médicaments est un drame humanitaire, une urgence sanitaire qui ne dit pas son nom, une catastrophe. C'est en tout cas ce que l'on peut retenir d'une tribune publiée en décembre dernier par le chef de l'Etat togolais Faure Gnassingbé dans Jeune Afrique. La situation est en

effet alarmante et il faut agir. Plus de 120 000 enfants de moins de cinq ans en meurent chaque année. De plus, il y a un enjeu sécuritaire qui se cache derrière ce phénomène qui prend fin demain 18 janvier. Selon le ministre togolais de la Santé, le trafic de médicaments falsifiés utilise les mêmes canaux que le grand banditisme, la criminalité et le terrorisme. Il explique que l'argent issu de ce trafic ne transite pas par les voies orthodoxes. Cela veut dire que ces trafiquants se livrent au blanchiment d'argent. Ainsi, il est facile pour les terroristes de bénéficier de fonds dont on ne peut retracer l'origine et remonter toute la filière. Les ressources du terrorisme ne peuvent en effet pas transiter par les voies légales. Lutter contre les faux médicaments, c'est aussi préserver la sécurité de nos Etats dont certains sont déjà assez éprouvés par le terrorisme. Il n'y a donc pas de temps à perdre. L'on est en face d'une urgence. « Agir signifie que nous allons criminaliser le trafic de produits médicaux de qualité inférieure et falsifiés », précise Faure Gnassingbé dans sa tribune. Les chefs d'Etat de la République du Congo, du Ghana, du Niger, de l'Ouganda et du Sénégal se joindront à lui pour prendre des mesures draconiennes contre ce crime.

La rédaction

Angola/Politique

Isabelle Dos Santos envisage de briguer la présidence

La milliardaire Isabel dos Santos, accusée par la justice angolaise de détournements de fonds publics, a évoqué l'hypothèse d'une candidature à la présidence de son pays dans un entretien accordé à un média portugais.

Isabel dos Santos n'exclut pas d'occuper un jour, comme son père, José Eduardo dos Santos, le fauteuil présidentiel en Angola. « C'est possible », a-t-elle indiqué lors d'un entretien diffusé mercredi soir par la radio-télévision publique portugaise (RTP). « Je ferais tout ce que j'aurais à faire pour défendre et servir ma terre et mon pays », a-t-elle déclaré, sans autre détail. A deux ans de l'élection présidentielle, ces propos ont une résonance particulière, d'autant plus que la femme d'affaires rencontre actuellement des problèmes avec la

justice de son pays.

Le mois dernier, un tribunal de Luanda a ordonné le gel des comptes bancaires et des actifs de la femme d'affaires, présentée comme la femme la plus riche d'Afrique, dans plusieurs entreprises angolaises.

La justice la soupçonne d'avoir détourné, avec son époux le Congolais Sindika Dokolo et un homme d'affaires portugais, plus d'un milliard de dollars des comptes des entreprises publiques Sonangol (pétrole) et Endiama (diamants).

Depuis plusieurs semaines,



Isabelle Dos Santos

Isabel dos Santos, 46 ans, nie farouchement ces allégations dans la presse et sur les réseaux sociaux et crie au « règlement de comptes politique ». « Il

n'est pas possible d'utiliser de manière sélective la prétendue lutte contre la corruption pour neutraliser ceux que l'on pense être de futurs candidats politiques

», a-t-elle estimé lors de son entretien à la RTP.

Depuis la venue du président João Lourenço en 2017, le clan Dos Santos a été écarté de plusieurs institutions, des entreprises publiques et de l'appareil sécuritaire du pays au nom de la lutte contre la corruption.

Fin 2017, le nouveau président a notamment mis fin aux fonctions d'Isabel dos Santos à la tête de la toute-puissante compagnie pétrolière nationale Sonangol, qu'elle a dirigée pendant un an. Son demi-frère Jose Filomeno dos Santos est jugé depuis décembre à Luanda, soupçonné de détournements de fonds alors qu'il dirigeait le fonds souverain du pays.

Jeune Afrique

Madagascar/Politique

Des sénateurs de l'opposition demandent à la Cour constitutionnelle pour non-respect de la Constitution par le président Rajoelina

Les sénateurs, majoritairement issus de l'opposition, visent l'annulation par la Cour constitutionnelle d'ordonnances considérées irrégulières prises par le président Andry Rajoelina. Plusieurs accords de prêts de financement conclus par le gouvernement sont menacés d'annulation.



Andry Rajoelina

« Nous avons constaté un non-respect de la Constitution par l'exécutif, nous avons déjà interpellé le gouvernement pour cela, maintenant nous saisissons la Cour constitutionnelle », a expliqué le président de la chambre, Rivo Rakotovo. Andry Rajoelina a remporté le second tour de l'élection présidentielle disputé en décembre 2018 face à son grand rival, Marc Ravalomanana.

Il a pris ses fonctions début 2019 avant l'expiration du mandat des députés de l'Assemblée nationale, dont il a obtenu le pouvoir de légiférer par ordonnances jusqu'aux élections

législatives disputées en mai dernier.

La coalition qui soutient le chef de l'État y a obtenu la majorité absolue des sièges.

Entre son entrée en fonction et l'élection de la nouvelle Assemblée nationale, Andry Rajoelina a signé 14 ordonnances relatives, entre autres, au recouvrement des avoirs illicites à Madagascar et à l'élection et à la désignation des sénateurs.

Selon le président du Sénat, il a depuis omis de faire valider ces textes par un vote de l'Assemblée nationale, ainsi que le

requiert la loi fondamentale de la Grande île.

« L'exécutif a le devoir de se conformer à la Constitution et aurait dû soumettre à la ratification des parlementaires (...) les ordonnances prises », a plaidé Rivo Rakotovo, « nous n'avons aucune arrière-pensée politique, le Sénat exerce juste son droit et ses devoirs envers la Nation ».

« C'est l'ordonnance qui a réduit le nombre des sénateurs et n'a pas plu au président du Sénat », a déploré un proche de Andry Rajoelina s'exprimant sous couvert de l'anonymat, l'accusant de « compromettre le développement du pays ». Si la plus haute juridiction du pays donne raison au président du Sénat, cinq accords de prêts de financement conclus entre le gouvernement malgache et des bailleurs de fonds seraient annulés.

Andry Rajoelina

Guinée-Bissau/Présidentielle

Le candidat du pouvoir dénonce des vices de procédures

La Guinée-Bissau attend toujours la publication des résultats définitifs du second tour de la présidentielle du 29 décembre par la commission électorale. Selon les résultats provisoires, l'opposant Umaro Cissoco Embaló l'emporterait avec 53,55 % des voix contre 46,45 % pour Domingos Simoes Pereira, le candidat du PAIGC. En attendant les résultats, le PAIGC s'engage dans une bataille juridique. Après avoir fait une première requête auprès de la Cour suprême pour dénoncer des fraudes, le parti a saisi à nouveau cette instance pour contester des vices de procédures.

Le 14 janvier, la commission électorale s'est réunie en séance plénière et a publié un compte-rendu compilant les résultats nationaux. Or, ce document ne comporte que 10 signatures sur 18. Certains documents, comme les procès-verbaux des bureaux de vote, n'auraient pas été présentés lors de cette réunion pour étayer les résultats, indiquent certaines sources.

Le PAIGC, parti historique, a donc fait appel le lendemain auprès de la Cour suprême pour contester la validité de ce document, une pièce pourtant indispensable pour l'annonce définitive des résultats. Pour maître Carlos Pinto Pereira, l'un des avocats du PAIGC, les procédures n'ont pas été respectées à la lettre. « La plénière n'a pas produit de procès-verbal, n'a distribué aucun document pour



Domingos Simões Pereira

ce qui est des résultats, déclare-t-il. C'est pourquoi on dit ne pas pouvoir croire en ces résultats ».

Le MADEM, formation qui a soutenu Umaro Sissoco Embaló, regarde ces démarches d'un œil distant. « Selon le code électoral, si le PAIGC avait des réclamations à faire, ce parti aurait dû les signaler le jour du vote, directement dans les bureaux de vote, rappelle un militant du Madem. Ces contestations découlent d'une mauvaise foi ».

T.M. et Rfi.fr

Révolution et sécurité**Ces smartphones seront privés de WhatsApp dès le 1er février**

L'application de la messagerie instantanée cryptée WhatsApp ne fonctionne plus sur plusieurs téléphones depuis le 31 décembre 2019, comme les Windows Phone. Après qu'une deuxième vague de smartphones a été privée de WhatsApp le 1er janvier, l'application ne sera plus disponible sur d'autres téléphones dès le 1er février 2020.

Parmi ces smartphones ciblés, les iPhone 4s à 6 Plus, et les appareils Android dotés de la version 2.3.7 et des précédentes. Et à compter du 1er février, elle ne sera plus disponible sur plusieurs autres modèles de smartphones, rapporte Sudinfo. Selon le média, à partir du 1er février, les utilisateurs de plusieurs modèles d'iPhone et de smartphones fonctionnant sous Android ne pourront plus créer de nouveaux comptes ou vérifier des comptes existants. Les utilisateurs d'iPhone et

plus précisément ceux fonctionnant avec le système d'exploitation iOS 8 ou un système plus ancien seront affectés. Pour les détenteurs de smartphones Android, la version 2.3.7 ou les versions antérieures seront concernées. Le média belge précise également que les iPhone 4s, iPhone 5, 5c, 5s, iPhone 6 et 6 Plus seront impactés. Enfin, Sudinfo conseille aux utilisateurs concernés de sauvegarder l'historique de leurs chats s'ils le désirent. Pour cela, il suffit d'ouvrir le chat concerné, de cliquer sur «Group info»,

de faire défiler le fil de la conversation vers le bas et de cliquer sur «exporter le chat».

Attention à ce « virus du nouvel an » qui frappe WhatsApp

Une nouvelle arnaque a touché la messagerie WhatsApp. Le « virus du nouvel an » peut mettre en danger le fonctionnement des smartphones si les utilisateurs suivent des liens qui les renvoient vers des pages infectées. Les utilisateurs de la messagerie WhatsApp doivent faire attention au « virus du nouvel an », rapporte le portail Gizchina dimanche 5 janvier 2020. Selon la source, la méthode de propagation d'un tel virus est simple. Les hackers attachent des liens vers des pages infectées par des virus

**Utilisateurs de WhatsApp**

aux messages contenant les meilleurs vœux pour 2020. En suivant ces liens, les utilisateurs peuvent compromettre le fonctionnement de leurs smartphones ou ordinateurs. De plus, il existe également un risque que les utilisateurs puissent faire l'objet de publicités invasives et soient obligés de fournir des données personnelles

ou de s'abonner à des services indésirables. Il est indiqué que pour éviter des conséquences inopportunes, la messagerie a recommandé de ne pas cliquer sur les liens et de bloquer les expéditeurs inconnus desdits messages. Si le « virus du nouvel an » vient d'un ami, il doit être averti du piratage.

Source :
fr.sputniknews.com

Publicités sur Whatsapp**Quels risques pour l'entreprise et les utilisateurs ?**

Le grand changement qui attend les utilisateurs de Whatsapp cette année est l'insertion de la publicité sur cette plateforme. Une décision qui n'a pas été facile à prendre par les dirigeants de l'entreprise. Il a fallu du temps avant qu'elle annonce officiellement cette mesure qui risque de changer vos habitudes. La décision comporte des enjeux et des risques à la fois pour les utilisateurs, que pour l'entreprise de Mark Zuckerberg qui ne cesse d'engranger des chiffres.

Les publicités sur Whatsapp seront-elles le scandale de l'année pour l'entreprise ? En tout cas la société à l'habitude des scandales. Des utilisateurs se posent des questions après les dysfonctionnements de l'application et les accusations portées contre Facebook par rapport à la vie privée et à la sécurité. Mais le nombre d'utilisateurs ne cesse de grimper. Imaginez votre Whatsapp avec des publicités comme sur Facebook, quelle sera votre réaction ? Bien que pour l'heure les utilisateurs ne savent pas à quoi va ressembler cette plateforme avec des publicités, beaucoup se posent des questions.

Quels seront les

risques ?

La vie privée que Facebook veut tant préserver cette année est en danger. Pour s'inscrire ou utiliser votre Whatsapp, vous devez disposer d'un numéro de téléphone et c'est avec ce numéro que vous vous connectez. Accéder à un numéro de téléphone d'une personne, c'est en quelque sorte une porte ouverte sur sa vie privée. Avec ce numéro, le détenteur peut avoir toutes les informations sur vous et peut l'utiliser à des fins frauduleuses. Alors que les groupes Whatsapp sont des marchés de numéros de téléphones gratuits pour tout le monde. Il suffit d'en faire partie. Alors que ces mêmes groupes sont composés des personnes mal intentionnées.

Une personne mal intentionnée peut facilement prendre votre numéro et l'utiliser à sa guise contre vous, votre famille, vos amis, vos proches... Elle peut même le donner à qui il veut. Les numéros de téléphones ne seront plus privés mais publiques avec Whatsapp.

En ce qui concerne les publicités, les annonceurs auront accès à vos numéros. Ne soyez pas étonné quand Whatsapp vous propose par exemple une publicité sur un produit que vous ne connaissez pas. Avec votre numéro, Whatsapp peut savoir vos centres d'intérêts et vous proposer des publicités ciblées. La marque de déodorant dont vous



n'avez jamais entendu parler par exemple, vous pourrez la voir à longueur de journées sur votre Whatsapp, parce qu'avec votre numéro, l'entreprise est parvenue à savoir que vous aimez les déodorants. Autre risque, les annonces ciblées pourront être la même sur Facebook, Instagram et Whatsapp parce que Facebook a vos données en sa possession. Plus il y aura de

publicités, plus vous pousserez des jurons contre WhatsApp et plus votre envie de quitter l'application sera élevée jusqu'à ce que vous ne la quittiez. Pis vous ne pouvez pas vous déconnecter parce qu'il n'existe pas l'option se déconnecter sur Whatsapp. Vous aurez le choix entre désinstaller l'application ou laisser passer les publicités. Quel sera le vôtre ?

Félix Tagba

DIRECT AGENCE
Agence conseil en communication

Vous êtes un annonceur, un privé, une agence conseil en communication ou un homme d'affaires ? Vous avez besoin d'une communication dans le journal Togo Matin ?

Contactez notre équipe exclusive
DIRECT AGENCE
Rue 135, Angle 139 Aflao, Cakli Djidjole
(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

Climat des affaires au Togo

2019, une année décisive dans la vie des affaires au Togo ?

Le 23 novembre 2017, le gouvernement togolais a pris, en Conseil des ministres, un décret portant création d'une Cellule chargée de l'amélioration du climat des affaires (CCA) au Togo. En 2017 le Togo était 156ème mondial au classement Doing Business. En 2018, le pays a fait un bond de 19 places dans le Doing Business, occupant la 137ème place mondiale. En 2019, le Togo a réalisé des performances appréciables avec 40 places de gagné, soit une progression cumulée de 59 places sur les deux dernières années. Classé 97ème, le Togo figure au peloton des trois meilleurs pays réformateurs au monde et 1er en Afrique. Sacrée performance qui est le fruit des nombreuses réformes engagées par le gouvernement pour faciliter les affaires au Togo, dont voici les grands axes qui ont fait de l'année 2019, un tournant.

L'objectif de cette cellule est d'asseoir les conditions optimales de mise en œuvre efficace des réformes déjà opérées et celles à venir pour une amélioration du climat des affaires au Togo. Les nouvelles réformes opérées portent essentiellement sur les indicateurs que sont: la création d'entreprise, le transfert de propriété, le permis de construire, le raccordement à l'électricité, le paiement des impôts, l'exécution des contrats, et indirectement l'accès au crédit.

Doing Business 2019, le début d'un tournant

Pour ce qui est de l'obtention du permis de construire, le Togo a validé 3 indicateurs. Dans ce domaine, le Togo occupe la 133ème place, soit une progression de 40 places par rapport à 2018. Les progrès concernent la mise en place d'une assurance décennale et d'une assurance en renforcement du contrôle

de la qualité avant et après la construction. Mais aussi la réduction du coût d'obtention du permis de construire. Pour le raccordement à l'électricité, le Togo occupe la première place dans la zone Uemoa et la 105ème place dans le classement Doing Business 2019. Dans ce domaine, le Togo a mené deux réformes. Il s'agit de l'amélioration de la surveillance et la réglementation des pannes et la réduction des frais de raccordement pour le dépôt de garantie pour une nouvelle connexion. Les frais de

raccordement ont été réduits de 30%. Selon Sandra Johnson, ministre déléguée auprès de la présidence, en charge du Climat des Affaires, le Togo a validé quatre réformes en matière de transfert de propriété. Le pays occupe la 127ème place du classement Doing Business 2019. Alors qu'il était à la 182ème place en 2018. Les quatre réformes menées sont : la réduction du délai de transfert de propriété, le scannage de la majorité des titres fonciers, la création d'un bureau des transferts de propriété, l'accès aux



ETUDE DE

Maitre Essodjolo KPATCHA

Huissier de justice

Pres la cour d'Appel et le Tribunal

De 1^{re} Instance de 1^{re} Classe de Lomé

Actes judiciaires et Extra-judiciaires

Recouvrement des créances

Gestes

Administration des biens

Lomé, le 16 JAN 2020

COMMUNIQUE

Par ordonnance n°0028/2020 du 10/01/2020, le Président du Tribunal de Lomé a autorisé l'insertion valant signification à la nommée AJAVON Binta, demeurant et domiciliée à Lomé et censée répondre aux contacts téléphoniques 92 44 22 27/ 90 22 27 96, de la lettre datée du dix-neuf (19) décembre 2019, signée par le Directeur Administratif et Financier de la Société CANAL+ TOGO SA, portant en son objet « **Mise en demeure** », par laquelle l'employée susnommée est invitée à reprendre son poste de travail auquel elle a cessé de répondre depuis le 12/12/2019 ;

Par ailleurs, Société CANAL+ TOGO SA invite dame AJAVON Binta à reprendre son poste de travail dans un délai de 08 jours suivant la publication du présent ;

Passé ce délai elle sera considérée comme démissionnaire ;



138, Rue KPOGUEDE à 30m angle Sud - Est de l'ex-immeuble ECONOF, sur le Bd Jean Paul II près des rails

AP 00758 Tel: 90 32 32 32 / 90 17 06 78 LOMÉ - TOGO COE 085058-C NIF 1800045459

E-mail : cabihutmekpatcha@yahoo.fr

informations sur les plans cadastraux et la propriété des titres fonciers. Par rapport au paiement des taxes et impôts, le Togo occupe la 172ème place. Dans ce domaine, on note la télé-déclaration des impôts sur les sociétés. Pour finir, le Togo occupe dans le classement Doing Business 2019, le 137ème

rang par rapport à l'indicateur d'exécution de contrat. Le pays fait un bond de 6 places dans ce domaine. Le gouvernement envisage d'améliorer plus l'environnement des affaires au Togo pour permettre au pays de dépasser d'un score de trois chiffres à deux dans ce classement.

raccordement à l'électricité, Moyenne Tension (MT), rabaissés de 30% l'an dernier ont été à nouveau réduits de 50%, a annoncé la délégation de la CEET. Sur le permis de construire, comme l'indiquent les représentants du ministère

de l'Urbanisme, on notera un renforcement de la réforme relative à la dématérialisation des procédures, mais surtout du cadre réglementaire des dispositions portant sur les contrôles techniques.

Des reformes à l'OTR, à la CNSS et à la CEET pour faciliter les affaires

Ainsi, d'après les présentations des services de l'OTR, sur le transfert de propriété, il y a eu fusion des formalités et une réduction sensible du coût des droits d'enregistrement et de conservation foncière. Ces frais désormais forfaitaires ont été rabaissés à 35 000 FCFA contre 4% de la valeur vénale du bien immeuble auparavant. En ce qui concerne le paiement des impôts et taxes, les réformes concernent surtout l'effectivité et le renforcement de la télé-déclaration et du télépaiement à l'Office togolais des recettes (OTR), ainsi que l'élargissement de ces dispositifs aux entreprises dont le chiffre d'affaires est

compris entre 300 millions FCFA et 1 milliard. Auparavant, ils ne concernaient que les grandes entreprises. Par ailleurs, Adoyi Assowavana, le commissaire des impôts, a réitéré qu'une dizaine de taxes ont été supprimées dans le nouveau code entré en vigueur depuis le 1er janvier 2019 afin de desserrer l'étau sur les PME/PMI. Dans la même dynamique, au 28 février 2019, on dénombre plus de 1700 entreprises ayant utilisé la télé-déclaration pour les rémunérations nominatives de leurs employés à la Caisse nationale de la sécurité sociale (CNSS), selon les communicants. Sur l'indicateur raccordement à l'électricité, les frais de

Du changement du côté des Sociétés à responsabilité limitée

En matière de création d'entreprises Sociétés à responsabilité limitée (Sarl), on note sur les douze derniers mois, une augmentation de leur proportion de 75% à 85%. Soit plus de 2200 entreprises formées sans recours aux notaires sur un total de 2587 sociétés anonymes à responsabilité limitée (Sarl), créées. Le président de la Chambre des notaires, David Tsolenyanu, présent à l'atelier, a confirmé l'information selon laquelle sa corporation est de moins en moins sollicitée en ce qui concerne la formalisation des entreprises. Samuel Sanwogou, directeur du Centre de formalités des entreprises, également présent, a annoncé que la création d'entreprise



Sandra Johnson, responsable cellule Climat des affaires

s'effectue désormais en 8 heures et qu'il est également possible de gérer une grande partie de la procédure en ligne en payant via Flooz et T-money. D'après les statistiques du CFE, 120 entreprises Sarl ont été créées en 2008, contre 1800 en 2018 et 8119 entreprises simples en 2017. Ce chiffre est de 9913 entreprises en 2016.

Suite à la page 10

ETUDE DE
Maitre Essodjolo KPATCHA
Huissier de justice
Près la cour d'Appel et le Tribunal
De 1ère Instance de 1ère Classe de Lomé

Actes judiciaires et Extra-judiciaires
- Recouvrement de créances
- Constats
- Administration des biens

N°/Réf :
V°/Réf :
V° :

Lomé, le 16 JAN 2020

COMMUNIQUE

Par les présentes et en vertu de l'ordonnance n°3426/2019 du 27/12/2019 du Président du Tribunal de Lomé, Maitre KPATCHA Essodjolo, Huissier de justice à Lomé, dénonce à sieur AZANKPO Teh Benissan, demeurant et domicilié à Lomé, Tél : 90 03 40 04, l'acte de conversion de la saisie conservatoire de créances précédemment pratiquée le 24 juin 2019 en saisie attribution de créances et ce, en vertu de la grosse d'ordonnance d'injonction de payer n°020/2019 du 30/07/2019 ;

Par ailleurs, en vertu de l'article 83 de l'Acte uniforme de l'OHADA sur le recouvrement et voies d'exécution, sieur AZANKPO Teh Benissan dispose d'un délai de 15 jours, pour compter de la publication du présent, pour contester l'acte de conversion devant le Président du tribunal de Lomé statuant en matière d'urgence conformément à l'article 49 de l'Acte uniforme précité ou par devant le Magistrat délégué par lui.

13K, Rue KPOGHEDJE à 30m angle Sud - Est de l'ex-immeuble EGANOF, sur le Bd Jean Paul II près des rails
BP 80750 TEL 70 32 52 52 / 70 17 06 78 LOMÉ - TOGO COE 085058-C, NIF 1000045450
E-mail : cabinecmekpatcha@yahoo.fr

Juste un rappel du primaire

Le laboureur et ses enfants
Travaillez , prenez de la peine :
C'est fonds qui manque le moins .
Un riche laboureur , sentant sa mort
prochaine ,
Fit venir ses enfants , leur parla sans
témoins.
Gardez-vous , leur dit-il , de vendre
l'héritage .
Que nous ont laissé nos parents :
Un trésor est caché dedans
Je ne sais pas l'endroit ; mais un peu de
courage
Vous le fera trouver : vous en viendrez à
bout .
Remuez vitre champ dès qu'on aura fait
place
Creusez , fouillez , bêches : ne laissez nulle
place où la main ne passe et repasse.
Le père mort les fils vous retournent le
champ,
Deçà , delà , partout , si bien qu'au bout de
l'an il en rapporta davantage .
D'argent , point de caché . mais le père
fut sage de leur montrer avant sa mort ,
Que le travail est un trésor

Commerages

Il y a Un gars qui n'a pas Manger
depuis trois jours. Il va aux toilettes
pour chier, Dès qu'il pousse, une voix
lui dit dans son ventre: "votre caca
est insuffisant pour effectuer cette
opération, veuillez recharger votre
ventre". Merci

Quelques ambas-
sades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso. Tel: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

Les bons plans et les bonnes adresses

COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51
EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51)
FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96
TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68
SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV :Tél. 22 20 13 20
TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11
TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

SANTE GENERALISTES

DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77
CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37
CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77
CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01
CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68
HORLOGE PARLANTE; Tél: 116
CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat
Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé) ; Tél : 22 61 30 63
LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES» Tél: 22 26 34 71 / 90 17 03 30
AFT (Africa Fitness Time) Qt: Décon. Tél: 97 99 7919
BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72
GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoè, Avenue Joseph Strauss) ; Tél : 90 04 76 60
GYM FIL«O»PARC (Agoè Nyivé) ; Tél : 22 35 18 28
GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél: 22 71 49 70

AGENCE DE COMMUNICATION

AG Partners: Sise à Cassablanca
www.couleurafrique.com

Larry Event Day (LED)
Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel
Communication, Location d'espaces
Conseils, Wedding Planner et Décoration
Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54
Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

SUPERS MARCHES A LOME

CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB
RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)
LE CHAMPION SUPER MARCHÉ
(Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super
Marche Le Champion)
MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du
Super Marche RAMCO)
PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA
(Qtier Adidogomé, carrefour des
Franciscains), Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

AFT : Quartier: Décon. Tél: 97 99 7919
COURS DE CAPOEIRA ; Salle GYM TONIC.
Tél : 90 79 79 90
COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»; Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
COURS DE ZOUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ; Tél 90 30 38 75
CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine) ; Tél: 90 15 39 87
SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86

AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport)
Tél : 22 40 04 99

Un souldard tombe du haut d'un étage et les gens viennent lui demander ce qui s'est passé ? Il répond :
- moi aussi je viens d'arriver, je ne sais pas encore

Si Tous les bébés sont mignons alors d'où viennent tous ces vilains adultes qu'on voit partout en ville?

Le jour que tu as l'argent, tu peux passer toute la journée sans manger; mais quand tu n'as rien, les vertiges commencent déjà à 04h du matin

L'homme découche, la femme accouche. L'homme pense, la femme dépense. L'homme a des projets, la femme a des budgets. L'homme a des comptes d'épargne, la femme a des complets de pagne. L'homme s'occupe du loyer, la femme s'occupe du foyer. L'homme aime les maquis, la femme aime les maquillages.

Photo du jour

SERPENT: "Tout ceci n'est qu'un pure mensonge, je n'ai jamais donné la pomme à Ève... Les femmes mentent beaucoup"



Rebondissements dans l'affaire Adam et Ève, le serpent donne sa version des faits

Commentez la photo ci-dessus

CIL
2020

COLLOQUE
INTERNATIONAL
DE LOMÉ
ORGANISÉ PAR LE CODIREL / FLLA

LA LITTÉRATURE TOGOLAISE ,
HISTOIRE-POÉTIQUE-DIDACTIQUE

Comparatisme - Dynamique interculturelle - Recherche en littérature

DU 29 AU 31 JAN.2020
À L'UNIVERSITÉ DE LOMÉ

Contacts : 0022890300922/ 90363616/ 93327089
Courriels : codirel@hotmail.com / codirel@univ-lome.tg



Astuce/ Produits naturels

La beauté au naturel

La beauté a un prix et un coup. Cependant, il y a plusieurs astuces pour être plus belle sans dépenser un centime. A l'instar de boire de l'eau citronnée, vous pouvez également dormir sur le dos pour conserver aussi longtemps, naturellement votre beauté. Nous allons parcourir les quelques astuces qui vous permettent de garder plus frais possible votre beauté.

Se masser le visage Un massage est toujours relaxant. Les bienfaits du massage du visage sont inimaginables. Cette année, prendre 5 à 10 minutes par jour pour s'auto-masser le visage est sans doute la meilleure résolution beauté que l'on pourrait prendre. Une huile

de jojoba, d'amande douce ou de coco de qualité, des gestes doux (toujours vers le haut et vers l'extérieur), et le tour est joué.

Se sécher les cheveux avec un t-shirt

Choisir le t-shirt pour sécher ses cheveux est conseillé, de ce fait qu'il est plus

absorbant qu'une serviette éponge, et plus doux pour la chevelure. On l'opte plutôt en coton, on l'enroule autour des cheveux mouillés en sortant de la douche. Puis on éponge doucement sans frotter. Une bonne habitude à prendre pour éviter les nœuds, les fourches et la casse.

Faire un bain de vapeur

L'une des étapes très importante en institut de beauté est le bain à vapeur. En effet, on pense rarement le faire à la maison. En dilatant nos pores, il permet de débarrasser notre peau des impuretés et prévient la formation des points noirs

et des comédons. Alors, on remplit un bol d'eau frémissante (avec 2 ou 3 gouttes d'huile essentielle si on le souhaite), et on place notre visage au-dessus pendant 10 minutes, sous un linge pour ne pas laisser s'échapper la vapeur.

Boire de l'eau citronnée

Le citron est reconnu comme un ingrédient à la fois anti-inflammatoire, antibactérien et antiviral. On recommande d'en mélanger à de l'eau tiède, et de le boire le matin à jeun pour un effet détoxification. Le résultat ? Un organisme au top qui présente une peau plus lumineuse, et moins sujette aux imperfections.

Profiter de la lumière du jour

À condition de ne pas trop s'exposer au soleil, on a beaucoup à gagner à prendre notre dose journalière de lumière. Celle-ci joue un rôle majeur dans la sécrétion d'hormones qui régulent l'horloge interne, atténuent le stress et remontent le moral. Moins fatiguée, plus zen, souriante... Autant de promesses qui donnent envie d'aller prendre l'air avant que le soleil ne se couche. Parce qu'être belle passe avant tout par le bien-être.

Nadia Edodji Source : Elle.fr

Astuce/ Avocat

Détourner l'avocat en soin beauté maison

Les fruits ne sont pas que comestibles. Ils peuvent servir à beaucoup de choses... Justement les fruits peuvent parfaire la beauté en un clin d'œil. Des astuces avec le fruit d'avocat pour rester belle abondent. Mais pourquoi le choix de l'avocat ? Et pour quel résultat ?

L'avocat n'est pas réservé qu'au guacamole. Démaquillant, sérum pour les yeux, masque pour le visage ou pour les cheveux, l'avocat est l'un des meilleurs alliés pour la beauté. A vos carnets, découvrez 8 recettes de soin beauté maison à base d'avocat ! Transformez votre avocat en démaquillant Vous n'avez pas besoin

d'utiliser la chair de l'avocat pour cette astuce. L'huile d'avocat est un démaquillant hydratant et surtout efficace. Munissez-vous d'un coton-tige et frottez-le sur un avocat fraîchement coupé. Utilisez donc l'huile présente sur le coton tige pour dire bye mettre fin aux yeux de pandas. Faites de votre avocat un sérum pour les yeux La technique de



Des avocats

démaquillage qui précède permet aussi de nourrir vos yeux. L'avocat est connu pour sa forte concentration en bonnes graisses et en vitamines A et E. Vous n'avez donc pas besoin de nettoyer les résidus de ce démaquillant fait maison. Profitez-en pour vous auto-masser. Servez-vous de l'avocat pour faire un masque spécial visage Vous saviez déjà qu'il existait une multitude de masques

pour le visage à base d'avocat. On vous conseille de privilégier ceux qui mêlent les bienfaits de notre cher petit légume vert à d'autres ingrédients présents dans votre cuisine. Une recette simple à tester : mélangez une moitié d'avocat très mûr avec une cuillère à café de miel brut. Ce dernier est un très bon exfoliant naturel et un bon hydratant pour la peau. Laissez poser cette mixture sur votre visage pendant 10 minutes avant

de rincer. Vous pouvez aussi ajouter une banane pour un effet très hydratant. Transformez l'avocat en gommage pour le corps Avec un peu plus d'ingrédients, vous pouvez faire de votre masque home-made un exfoliant pour le corps maison. Combinez la moitié d'un avocat, une cuillère à café de miel, une cuillère à soupe d'huile d'olive et une cuillère à soupe de cassonade. Mélangez le tout dans un bol avant de frotter délicatement votre peau préalablement humidifiée. Équilibrant, exfoliant et hydratant naturel, ce gommage a de quoi vous séduire. Votre peau sera toute douce après cette opération.

Source : cosmopolitan.fr N.E.

Lire

« Les Frasques D'Ébinto » d'Amadou Koné. Pp 1-2

On était en octobre. Les pluies diluviennes s'étaient arrêtées et la bonne ville de Grand-Bassam retrouvait un aspect plus gai. Le quartier France, situé entre l'Atlantique et la lagune Ébrié, n'était plus inondé à l'embouchure de ces deux eaux et ses habitants pouvaient dormir tranquilles en attendant la prochaine saison des pluies. Il avait repris son air orgueilleux de prince restauré. Du pont qui enjambait la lagune, on apercevait les vieilles maisons de

style colonial aux toits couverts de tuiles et aux fenêtres vitrées, merveilleux vestiges d'une ère à la fois brillante et pénible. Le quartier France, c'était le Bassam d'autrefois, capitale de la Côte-d'Ivoire, wharf très important, ville au commerce florissant et qui connut l'opulence et la célébrité avant d'être éclipsée par les villes nouvelles de Port-Bouët et d'Abidjan. À défaut d'être capitale, Bassam conservait un air dédaigneux qui caractérisait sa dignité froissée. De l'autre côté de la lagune, comme pour témoigner de la gloire passée, le vieux phare éteint dressait son front audacieux au-dessus des quartiers

Impérial et Congo qui formaient la ville africaine avec des cases en briques couvertes de tôles ou des paillottes en bambou. Impérial et Congo n'étaient plus particulièrement sales. On ne voyait ni les flaques d'eau stagnante ni les tas d'ordures pourries au bord des rues mal bitumées. On était en octobre et le soleil, asséchant rapidement les saletés, rendait la ville plus souriante. La voiture qui m'avait transporté depuis Adiaké s'immobilisa. J'étais arrivé à Bassam. Je mis pied à terre et récupérai ma valise. La gare routière de Grand-Bassam, située en plein centre de la ville, en était sans doute l'endroit le plus animé. Les

chauffeurs, dans leur jargon, se querellaient ou taquinaient quelque vendeuse d'oranges. Les passagers, toujours impatients, se plaignaient dans les taxis en partance pour Abidjan, Aboisso ou Adiaké. C'étaient, pour la plupart, des élèves qui rentraient de chez leur famille pour reprendre les classes. Ils se reconnaissaient à vue d'œil, ces élèves, rien qu'à leur habit coquet et à leur démarche fière. Ils portaient des chemisettes aux couleurs vives, des pantalons souvent bleus et marchaient les mains dans les poches. J'étais de ces jeunes gens-là, c'est-à-dire que j'étais un élève. Pourtant, ma chemisette était gris

pâle et je ne marchais pas les mains dans les poches. Ce n'était pas par souci d'originalité que je me distinguais par mes vêtements et mes manières discrètes. La simplicité était un attribut de mon caractère et peut-être venait-elle de mes origines modestes. J'étais le premier fils d'un pêcheur du village d'Akounougbe. Après moi, ma mère avait donné une fille et un autre garçonnet à mon père. Quand j'en eus l'âge, on m'inscrivit à l'école française et je me mis à travailler ardemment, peut-être parce que cela m'amusait. Je perdais mon père quelques jours avant de passer mes deux premiers examens scolaires... »

Faciliter les résolutions des contentieux commerciaux et l'accès au crédit

Suite de la page 7

S'agissant de l'indicateur d'exécution du contrat, les réformes ont permis de renforcer l'automatisation des procédures relatives aux contentieux commerciaux. La plateforme en ligne dédiée donne désormais la possibilité aux avocats de faire la saisine et de payer en ligne les frais d'enrôlement de leurs dossiers ainsi que de les suivre. La réforme ayant porté sur la mise à jour et en ligne du registre du commerce et du crédit mobilier, une base de données numérisées couvrant l'ensemble des dossiers au niveau national, soit 96 614, permettra entre autres de disposer d'assez d'informations sur l'état des entreprises. Avec la base de données du Bureau d'information sur crédit (Bic) en cours de mise en œuvre, le RCCM devrait permettre d'améliorer l'accès au crédit, dans un contexte où les taux d'intérêt, pour des raisons de manque d'information fiable sur l'emprunteur, restent élevés. Contrairement à 2015, le

gouvernement togolais a sursis au paiement des frais d'enregistrement et des droits de timbres conformément à la loi des finances 2018 en ses articles 591, 592 et 761. Auparavant, ces frais d'enregistrement non négligeables étaient calculés à un taux de 2% pour les apports en numéraire et 4% pour les apports en nature. Par ailleurs, les droits de timbre étaient fixés à 1500 francs CFA la page pour la création sous mandat privé et 1.000 F par voie notariée. En outre, le montant de capital social peut être aujourd'hui librement fixé par les statuts des créateurs d'entreprise. Avant 2014, le capital social était de 1 million et a été ensuite ramené à 100.000 de francs CFA en 2014. En plus, les nouvelles entreprises sont exemptées de la taxe professionnelle unique au cours de la première année de création. De même, la procédure relative au paiement au guichet unique de la BTCI est supprimée au détriment du guichet unique du Centre de formalités des entreprises.

Réduction considérable du capital pour une création d'entreprise



Faure Gnassingbé, président togolais

Dans ses déclarations en novembre 2017, la conseillère à la présidence de la République, Sandra Johnson, a révélé les améliorations apportées pour un climat des affaires amélioré. Désormais, il existe un

allègement du dispositif relatif à la publication des annonces légales. « Avant il fallait publier dans le quotidien Togo Presse qui est la seule institution habilitée par le gouvernement à le faire. En vue de faciliter les créations d'entreprises,

le gouvernement a autorisé, par arrêté du ministère du Commerce et du ministère de la Justice, à publier en ligne, les entreprises créées », a informé Sandra Johnson Ablamba. « De ce fait, les soixante-deux mille (62.000) francs CFA qu'il fallait payer au niveau de Togo Presse avant la publication de l'annonce sont ramenés à cinq mille (5000) francs CFA sur le site Internet du CFE et depuis novembre 2017, ce montant est passé à 1000 FCFA », a-t-elle ajouté.

Auparavant, le capital minimum pour créer une entreprise au Togo était de un million (1 000 000) francs CFA. Mais avec les dispositions prises par l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (Ohada), le Togo a ramené ce capital à cent mille (100 000) francs CFA en 2014. « On est passé

de un million à cent mille et depuis le 13 décembre 2017, le gouvernement a adopté en conseil des ministres, un nouveau décret qui libéralise le capital minimum. Il est désormais possible de créer sa "Société à responsabilité limitée (Sarl) par acte avec seulement vingt-neuf mille deux cent vingt-cinq (29 225) francs CFA sans avoir recours au notaire, avec un montant du capital social librement déterminé par les associés dans les statuts est sans paiement de droits d'enregistrement et timbres », fait savoir avec satisfaction, Johnson Ablamba. Les opérateurs économiques ont désormais la possibilité d'effectuer toutes leurs opérations en un seul lieu qui est le CFE grâce au système de paiement transformé en un système intégré de guichet unique.

Un guichet unique pour accélérer le processus de création d'entreprise

Avant il fallait se rendre au guichet de la Banque togolaise de commerce pour l'industrie (BTCI) pour le règlement des frais avant de poursuivre le processus. Désormais « c'est l'agent du CFE qui prend tous les documents, qui s'occupe du paiement et en 24 heures, le demandeur crée son entreprise », a indiqué Mme Johnson Ablamba. Elle a rappelé également que le droit d'enregistrement qui est fixé par l'Office togolais des recettes (OTR) à 2% pour le capital numéral et 4% pour celui d'apport en nature et le droit de timbre fixé à mille cinq cents (1500) francs CFA pour les entreprises qui sont créées sans les notaires, et mille (1000) francs CFA pour celles qui sont créées via les notaires, ont été supprimés par l'OTR dans le cadre l'amélioration du climat des affaires. L'idée étant d'encourager les jeunes entrepreneurs et les investisseurs internationaux à se lancer dans les affaires au Togo. Ces facilités accordées aux entrepreneurs visent à

rendre le Togo beaucoup plus attractif et compétitif aux yeux des investisseurs. Elles vont également dans le sens de l'accompagnement des jeunes entrepreneurs togolais, que le chef de l'Etat entend d'ailleurs rencontrer dans les prochains mois.

Doing Business 2020, début d'une consécration du Togo

Dans le rapport Doing Business 2020 du Groupe de la Banque mondiale publié le 24 octobre 2019, notre pays a réalisé des performances appréciables avec 40 places de gagné, soit une progression cumulée de 59 places sur les deux dernières années. Classé 97e, le Togo figure au peloton des trois meilleurs pays réformateurs au monde et 1er en Afrique. En matière d'attractivité, notre pays est désormais la 7ème économie la plus attractive derrière le Botswana (6ème), la Zambie (5ème), l'Afrique du Sud (4ème), le Kenya (3ème), le Rwanda (2ème) et l'Ile Maurice (1er).

Réalisé par Attipoe Edem Kodjo



Course vers les combustibles fossiles

Un blocage pour l'Accord de Paris selon les Amis de la Terre-Togo

L'ONG les Amis de la Terre-Togo lors d'une conférence de presse organisée hier à son siège à Lomé, a fustigé l'attitude des Etats qui consiste à engager une course sans précédent vers les combustibles fossiles alors même que la tendance devrait être l'inverse. Ce comportement n'est pas de nature à favoriser la mise en œuvre de l'Accord de Paris.



Table d'honneur lors de la déclaration

Adopté par 197 Etats lors de la Cop 21 à Paris en 2015, l'Accord de Paris a été un tournant dans l'histoire de la mobilisation et de la lutte internationale contre les changements climatiques. Il s'agit d'un engagement sans précédent de la part des parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Ce traité reste un instrument international qui guidera les pays développés et en voie de développement

pour atteindre l'objectif de 2°C voire 1,5°C par rapport à l'ère préindustrielle, d'ici la fin du siècle.

Dans cette optique, il est prévu une réduction des gaz à effet de serre. Chaque Etat a pris des engagements. Malheureusement cela n'est pas prêt d'être suivi d'actions. Dans un rapport publié le 20 novembre 2019, la section environnement de l'ONU s'est intéressée aux divergences entre les prévisions des pays producteurs de fossiles (pétrole, gaz et charbon)

en 2030, et le niveau de production mondiale qu'il faudrait pour limiter le réchauffement climatique à 1,5°C ou 2°C, tel qu'inscrit dans l'Accord de Paris sur le climat.

Cette étude révèle l'antinomie entre ces prévisions de production d'énergies fossiles et les objectifs fixés par l'Accord de Paris en 2015. En effet, les prévisions des pays producteurs de combustibles fossiles sont en excès de 50% pour atteindre un niveau

compatible avec le scénario de 2°C et de 120% pour le scénario à 1,5°C. Dans le détail, l'écart le plus important constaté est celui du charbon.

En fait, les estimations prévues pour 2030 dépassent de 150% le niveau convenable avec le scénario des 2°C, et de 280% pour l'objectif de 1,5°C. Michael Lazarus, l'un des principaux auteurs de l'étude souligne « l'ampleur de la déconnexion entre les objectifs de l'Accord de Paris, les plans nationaux de réduction d'émissions et les politiques de production de charbon, de pétrole et de gaz.

Selon Kwami Dodzi Kpondzo, chargé des programmes chez les Amis de la terre-Togo, l'échec de la Cop 25 justifie cette interpellation. « La Cop 25 était une cop de l'action. Malheureusement, au lieu de penser à sortir des fossiles, on crée des solutions qui encouragent leur utilisation », déplore-t-il. De plus la question des

pertes et dommages ne semble pas trop préoccuper les pays développés.

Or, dans les pays comme le nôtre, les changements climatiques créent assez de dommages, notamment pour les femmes. « Dans leurs communautés, les femmes sont très impliquées dans l'agriculture familiale. Or avec les impacts des changements climatiques, la rareté des pluies, les inondations réduisent les rendements. Les cultures saisonnières ne marchent plus. Cela réduit l'autonomie financière de la femme. Cela rejait sur ses enfants », indique Cécile Missiaménou, sociologue et chargé du programme genre à l'ONG les Amis de la terre-Togo.

Selon elle, l'agroécologie et la gestion communautaire des forêts constituent une piste de solution au niveau local. Toutefois, les Etats doivent respecter leurs engagements pris au niveau international.

Edem Dadzie

Recensement

Le Togo s'active pour le financement du 5ème recensement général de la population

Le ministère de la Planification du développement et de la Coopération, en conformité avec l'Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques (Inseed), ont tenu hier 16 janvier 2020 à Lomé, une conférence de mobilisation de partenariat pour le financement du 5ème recensement général de la population et de l'habitat (RGPH-5). Laquelle conférence a permis à Demba Tignokpa, ministre de la Planification et les partenaires techniques et financiers (PTF), d'échanger sur le contenu du projet et les apports des PTF pour la réalisation dudit projet.

Le Togo s'achemine vers son 5e recensement général de la population et de l'habitat (RGPH 5). L'objectif est de procéder à un comptage exhaustif de la population togolaise, à un inventaire des conditions d'habitation et de déterminer les



La table d'honneur de la discussion avec Demba Tignokpa (au milieu)

caractéristiques de la population afin d'établir un fichier village et communal actualisé. La tenue de ce recensement, initiée par le Fonds des Nations unies pour la population (UNFPA), marquera le retour du Togo à la périodicité décennale des recensements généraux de la population et de l'habitat. Pour le rendre effectif, le budget du RGPH-5 est estimé à 8 189 901 930 FCFA. « Votre présence (des partenaires techniques et financiers) à cette réunion, témoigne de votre intérêt que vous accordez à cette opération de recensement général de la population et de l'habitat.

En effet, sous l'impulsion du chef de l'Etat (Faure Gnassingbé), le Togo s'est engagé par décret, dans le processus de réalisation de son 5ème RGPH, prévu pour se dérouler en 2020. A travers cet engagement, le Togo veut s'inscrire dans les recommandations des nations unies pour l'actualisation des informations sur la population. Toutefois, au regard des moyens financiers, humains et matériels requis pour le financement de cette opération de recensement qui nécessite un accompagnement de l'ensemble des PTF, nous

voilà réunis pour définir les engagements », a expliqué Demba Tignokpa, ministre de la Planification du développement et de la Coopération.

Le Fonds des Nations unies pour la population (UNFPA), un des partenaires techniques et financiers, est le « chef de file » de l'ensemble desdits partenaires, notamment le PNUD, l'Unicef, les Nations unies, etc. Pour cette cinquième édition, le Togo entend ajouter de nouveaux modules au questionnaire pour prendre en compte les préoccupations émergentes. Le pays passera du recensement

classique à celui numérique pour aboutir à une cartographie numérisée. « Les partenaires techniques et financiers sont favorables pour accompagner financièrement et techniquement ce 5ème recensement du Togo. (...). A ce jour, on peut se réjouir d'avoir mobilisé 57% du budget total, venant des partenaires techniques et financiers, et de l'Etat togolais. L'opération s'étend sur pratiquement 4 ans (2019-2022) donc les engagements se feront annuellement », a déclaré de directeur général de l'Inseed, Kouassi Koame, au sortir de la réunion.

Les données statistiques issues de l'opération, permettront la mise en œuvre efficace des ODD, du PND, de l'agenda 2063 et de l'UA. L'exécution du quatrième recensement a eu lieu il y a trois décennies (30 ans), après celle du troisième du 09 au 22 novembre 1981. Le deuxième recensement a été effectué de mars à avril 1970. Quant au premier recensement, il a été réalisé en deux ans, soit de 1958 à 1960.

Attipoe Edem Kodjo

CORIS EPARGNE
KID

+ 4,5% D'INTÉRÊT
+ 2,5% DE BONUS SUR INTÉRÊT
2 FOIS L'AN*

DÉPÔT MINIMUM
5 000 FCFA



La Banque Autrement
www.corisbank.tg

